

## Rapport du jury de la Sélection internationale lettres – 2026

### Département histoire

#### Appréciations d'ensemble

Cette année, le nombre de candidatures en histoire à la Sélection internationale lettres s'est élevé à 5 dossiers, auxquels s'est ajouté un dossier incomplet. C'est un nombre en baisse par rapport à 2025, puisqu'il y avait alors eu 17 candidatures recevables. Cependant, le jury souligne la qualité des dossiers reçus cette année. Dans l'ensemble, le jury regrette le faible nombre de candidats ayant soumis leur projet à l'admissibilité. Il regrette également la très faible présence ou l'absence de candidatures en provenance de certains pays, et encourage fortement toutes les personnes intéressées à soumettre leur candidature.

Parmi les 5 dossiers examinés, trois ont passé la phase d'admissibilité, et deux ont finalement été retenus. Les 5 candidatures provenaient du Maroc, des États-Unis, du Nigéria, d'Espagne et d'Italie. Le type et le format des projets proposés étaient diversement en adéquation avec les attentes du jury.

Le cas échéant, le jury est attentif à la faisabilité du projet : le jury a en effet observé que plusieurs candidates ou candidats disposaient de sujets intéressants, mais il se demandait concrètement comment celui-ci pourrait être conduit en France durant le séjour. L'inscription du projet dans l'offre de formation de l'École normale supérieure et du département d'histoire doit être explicitée. Le montage de projets qui pourraient s'inscrire dans le Master d'histoire transnationale est apprécié, mais n'a pas de caractère obligatoire. Il en va notamment ainsi pour les sujets de Master qui, pour des raisons thématiques et/ou chronologiques, pourraient être encadrés et suivis hors du département histoire et/ou de l'ENS-PSL. Ce projet, par ailleurs, peut-être amené à évoluer en cas de sélection et d'inscription à l'École normale supérieure.

Des candidates et candidats ont cependant su mettre en valeur une connaissance très fine de l'historiographie et des sources disponibles. Ici aussi, le jury appelle les candidats à dépasser leur objet d'études. Le département d'histoire est attentif à la culture historique et scientifique des candidats. Enfin, les candidats sont invités à soigner la présentation de leurs recherches, notamment en termes de méthodologie et d'apport historiographique.

#### L'épreuve écrite

Le format des épreuves d'admission est demeuré inchangé en 2026. Les épreuves de spécialité duraient 2 heures pour l'écrit, et une heure pour l'oral (30 minutes de préparation et 30 minutes de passage). L'épreuve écrite a consisté en un sujet à portée historiographique lié au projet proposé par les candidats, auquel ils devaient répondre de façon structurée, argumentée et en s'appuyant sur ses connaissances. Durant deux

heures, il s'agissait de répondre à un sujet sélectionné en fonction de son projet de recherche. Le jury estime que cette épreuve doit donner l'occasion aux candidats de se positionner sur leur sujet, mais aussi de démontrer une bonne maîtrise de leur champ d'études. Cette épreuve a été globalement très bien réussie, mais le jury considère que certains candidats ont été gênés par une maîtrise maladroite de la langue. Des candidats ont su exposer une connaissance fine de leur terrain d'étude et, plus généralement, des débats historiographiques. L'organisation des idées dans un plan avec introduction et conclusion était également bienvenue. Le jury regrette cependant que certains candidats se soient accrochés à leur sujet sans toujours prendre la peine d'oser la comparaison avec d'autres thématiques, disciplines, époques ou espaces géographiques.

*Les sujets écrits étaient les suivants :*

- L'intégration européenne : histoire connectée, histoire transnationale, histoire globale ?
- Les transferts culturels en histoire : méthodes, enjeux, limites.
- L'histoire des « Russes blancs » est-elle nationale ?

### L'épreuve orale

Les sujets d'oraux consistaient, comme en 2025, en une source (pas nécessairement textuelle) liée aux thématiques travaillées par les candidats, que ceux-ci devaient présenter et analyser. La seconde partie de l'entretien consistait en un échange à propos de la présentation du projet de recherche et de son intégration possible à l'ENS-PSL et/ou dans un environnement de recherche local adéquat. Lors des épreuves orales, le jury a apprécié la capacité des candidats admissibles à saisir les enjeux transnationaux de leur projet lors des discussions, en adéquation avec l'insertion possible dans les offres de formation locales, notamment celles du département d'histoire, dont le parcours de master d'histoire transnationale fait partie.

*Les documents étudiés pour l'épreuve orale étaient les suivants :*

- Jean Delage, « L'émigration russe à Paris – Les efforts et les luttes des émigrés », *L'Écho de Paris*, 13 novembre 1929, p.1 (en ligne : GallicaBnF).
- Extraits de rapports du ministère des Affaires étrangères (France) section Europe-Espagne
- L'authentique «Habita»

Marie-Laure Archambault-Küch et Pierre Salmon